

## COMMUNIQUE DE PRESSE

05/12/2017

# Réduction des coûts de raccordement au réseau de gaz naturel : une décision majeure pour le développement de la filière biométhane

**GRDF, acteur engagé dans le développement de la filière biométhane en France, se félicite de la publication au Journal Officiel dimanche 3 décembre de l'arrêté destiné à faciliter le développement des énergies renouvelables par la prise en charge de 40% du coût de raccordement des installations de production de biogaz aux réseaux de distribution de gaz naturel. Cette mesure vient confirmer la dynamique de développement du biométhane et soutient l'ambition portée à 30% de la part du gaz renouvelable en France en 2030.**

Energie de demain, le biométhane contribue au développement d'une économie circulaire pour les territoires en permettant le traitement et la valorisation des déchets (agricoles, ménagers, industriels, agroalimentaires...) et en favorisant le développement d'une agriculture durable et pérenne économiquement.

En 2017, la dynamique de développement de la filière biométhane se confirme et prend de l'ampleur avec plus d'une quinzaine de nouveaux sites, plus de 320 projets et 630 GWh de capacité maximale d'injection.



### GRDF engagé au cœur des territoires pour promouvoir le développement du gaz vert

Souvent implantés en zone rurale, de nombreux projets de méthanisation pouvaient rencontrer jusqu'alors quelques difficultés de financement, notamment en raison des coûts de raccordement aux réseaux existants qui constituaient un frein au développement du biométhane en particulier pour les petites exploitations agricoles.

GRDF estime que l'aide financière à la prise en charge des coûts de raccordement devrait permettre à 20% de projets supplémentaires de se concrétiser. 90% du potentiel de production de biométhane étant d'origine agricole, cette mesure permettra de rendre accessible ces projets à de nombreux agriculteurs leur permettant ainsi de bénéficier d'une source de revenus potentiels supplémentaire et de contribuer au rayonnement de la filière agricole française.

La production de biométhane contribue également à la création d'emplois non délocalisables directs : entre 1 et 3 emplois par site. Sur l'ensemble du territoire, on estime à 2 000 à 3 000

les emplois directs, 10 000 les emplois de développement/construction et 5 000 les emplois d'exploitation/maintenance à horizon 2020.

## Une filière jeune, dynamique et déjà compétitive

### Chiffres clés :

- **630 GWh/an\*** de biométhane injectés dans le réseau de gaz naturel, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de **50 000 foyers** ou **2 500 bus**.
- **40 400 tonnes** d'émissions de GES évitées grâce au biométhane en 2016.
- **187 000€** coût moyen d'un raccordement
- **1 700 mètres** longueur moyenne d'un raccordement

\* capacité maximale de production au 6 novembre 2017

Cette mesure illustre le dynamisme de l'ensemble de la filière qui se traduit par des indicateurs positifs. La production de biométhane progresse chaque année : avec 284 GWh cette année la production a été multipliée par 3 depuis 2015. Le nombre de projets en cours de développement est également en hausse de 32% par rapport à 2016. En poursuivant au rythme de croissance actuelle, l'objectif de 100 sites fin 2018 et 8 TWh/an en 2023 est plus que jamais accessible.

Au vu du dynamisme de la filière, les objectifs fixés par la Loi de Transition

Energétique pour la croissance verte de 10% de gaz renouvelable dans les réseaux d'ici 2030 pourraient être atteints. GRDF estime aujourd'hui qu'il est possible de porter à 30% la part du gaz renouvelable dans les réseaux en France en 2030, soit 90 TWh.<sup>2</sup>

**« Nous saluons cette mesure qui témoigne de la volonté des pouvoirs publics de soutenir et d'accompagner le verdissement du gaz. L'ambition que nous portons est claire : tripler l'objectif de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et viser 30% de gaz renouvelable dans les réseaux en 2030. Le biométhane favorise une agriculture durable et pérenne économiquement, il constitue un atout majeur pour l'émergence d'une filière d'excellence en France et contribue à l'ancrage d'une économie circulaire dans nos territoires. »** Edouard Sauvage, directeur général de GRDF.

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (198 886 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

1 Au 30/09/2017.

2 Pour rappel : la loi de transition énergétique pour la croissance verte votée en 2015 fixe un objectif de 10% de gaz renouvelable dans les réseaux, soit 30 TWh en 2030.

Service Presse GRDF : 01 71 19 18 11 - [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)